Cyrano de Bergerac.

L'Apologie du Nez de Cyrano par lui-meme.

(*Extrait de la pièce de Ed. de Rostand*)

LE VICOMTE.
Personne ?
Attendez ! Je vais lui lancer un de ces traits !....
(*Il s'avance vers Cyrano qui l'observe et se campant devant lui d'un air fat :*)
Vous. .. vous avez un nez.... heu.... un nez très grand....

CYRANO, (*gravement*).
Très.

LE VICOMTE, (*riant*).
Ha !

CYRANO, (*imperturbable*).
C'est tout ?....

LE VICOMTE.
Mais....

CYRANO.
Ah ! non ! c'est un peu court, jeune homme !
On pouvait dire... Oh ! Dieu !... bien des choses en somme...
(*En variant le ton*)—Par exemple, tenez :
Agressif : " Moi, Monsieur, si j'avais un tel nez,
Il faudrait sur le champ que je me l'amputasse ! "
Amical : " Mais il doit tremper dans votre tasse :
Pour boire faites-vous fabriquer un hanap ! "
Descriptif : " C'est un roc !.... c'est un pic !.... c'est un cap !
Que dis-je, c'est un cap ?.... C'est une péninsule ! "
Curieux : " De quoi sert cette oblongue capsule ?
D'écritoire, Monsieur, ou de boîte à ciseaux ? "
Gracieux : " Aimez-vous à ce point les oiseaux
Que paternellement vous vous préoccupates ?
De tendre ce perchoir à leurs petites pattes ? "
Truculent : " Ça, Monsieur, lorsque vous pétunez,
La vapeur du tabac vous sort-elle du nez
Sans qu'un voisin vous crie au feu de cheminée ? "
Prévenant : " Gardez-vous, votre tête entraînée
Par ce poids, de tomber en avant sur le sol ! "
Tendre : " Faites-lui faire un petit parasol
De peur que sa couleur au soleil ne se fane ! "
Pédant : " L'animal seul, Monsieur, qu'Aristophane
Appelle Hippocampelephantocamélos
Dut avoir sous le front tant de chair sur tant d'os ! "
Cavalier : " Quoi, l'ami, ce croc est à la mode ?
Pour pendre son chapeau c'est vraiment très commode ! "
Emphatique : " Aucun vent ne peut, nez magistral,
T'enrhumer tout entier, excepté le mistral ! "
Dramatique : " C'est la Mer Rouge quand il saigne ! "
Admiratif : " Pour un parfumeur, quelle enseigne ! "
Lyrique : " Est-ce un conque, êtes-vous un triton ? "
Naïf : " Ce monument, quand le visite-t-on ? "
Respectueux : " Souffrez, Monsieur, qu'on vous salue,
C'est là ce qui s'appelle avoir pignon sur rue ! "
Campagnard : " Hé, ardé ! C'est un nez ? Nanain !
C'est queuqu'navet géant ou ben queuqu'melon nain ! "
Militaire : " Pointez contre cavalerie ! "
Pratique : " Voulez-vous le mettre en loterie ?
Assurément, Monsieur, ce sera le gros lot ! "
Enfin parodiant Pyrame en un sanglot : " Le voilà donc ce nez qui des traits de son maître
A détruit l'harmonie ! Il en rougit, le traître ! "
—Voilà ce qu'à peu près, mon cher, vous m'auriez dit
Si vous aviez un peu de lettres et d'esprit :
Mais l'esprit, ô le plus lamentable des êtres,
Vous n'en eûtes jamais un atome, et de lettres
Vous n'avez que les trois qui forment le mot : Sot !
Eussiez-vous eu, d'ailleurs, l'invention qu'il faut
Pour pouvoir là, devant ces nobles galeries,
Me servir toutes ces folles plaisanteries,
Que vous n'en eussiez pas articulé le quart
De la moitié du commencement d'une, car
Je me les sers moi-même, avec assez de verve,
Mais je ne permets pas qu'un autre me les serve.

DE GUICHE, (*voulant emmener le vicomte pétrifié*).
Vicomte ! laissez donc !

ED. DE ROSTAND.

Entre maris :

—Ma femme est tellement jalouse qu'elle vérifie chaque jour mon argent de poche et me fait rendre compte de toutes mes dépenses.

—La mienne pousse encore plus loin la précaution : elle m'oblige, quand je sors seul, à lui remettre mon canif !

Edmond et Gaston sortent de chez le tailleur.

—Mais qu'est-ce qui t'a pris de marchander comme cela ? demande Edmond. Tu ne paies jamais tes tailleurs !

—Je ne dis pas. Mais il perdra toujours 20 fr. de moins !

Revue des Journaux

DU " TEMPS " D'OTTAWA.

A lire de ce temps-ci les journaux tories de la Province de Québec, on croirait vraiment que le gouvernement Laurier jette l'argent par les portes et les fenêtres pour faire venir les immigrants d'Europe, et de l'autre côté refuse de faire quoi que ce soit pour le rapatriement des Canadiens exilés aux Etats-Unis.

Ces jours derniers, l'*Evénement* de Québec, affirmait que le gouvernement, non content de donner 160 acres de terre pour rien aux Doukhobors leur achetait des instruments aratoires, du bétail, etc., pour les aider dans leur établissement sur ces terres. Rien de plus faux pourtant. Nous l'avons déjà dit d'ailleurs dans deux articles précédents, mais nous ne pouvons trop le répéter, le gouvernement n'accorde rien, n'a rien accordé, et n'accordera rien aux Doukhobors pour leurs frais de voyage, de déplacement et d'établissement. Les Doukhobors viennent dans le pays à leurs propres frais et aux frais du comité qui s'est constitué en Angleterre pour leur venir en aide. Quant au don de 160 acres de terre cela est vrai, mais il n'y a pas que les Doukhobors qui sont traités ainsi, La loi accorde ces 160 acres de terre à tous ceux qui veulent en prendre.

Les $25,000 que nous disions, samedi, avoir été souscrits par le comité des Doukhobors, n'étaient que pour le premier contingent. Une somme égale a été souscrite pour l'envoi du deuxième contingent. Ainsi que nous l'expliquions aussi, ce comité, agissant comme agent d'immigration, a reçu ou recevra du gouvernement la prime d'un louis ($4.86) accordée aux agents d'immigration sur le continent européen pour chaque immigrant qu'ils envoient en Canada. C'est avec les fonds de ce comité que sont payés les frais de transport et d'entretien des Doukhobors, tant sur les paquebots océaniques nolisés par le comité, que sur les chemins de fer du Canada. Le gouvernement ne leur donne pas ses argents, il ne leur donne que l'attention générale et l'abri dans ses casernes d'immigration qu'il accorde à tous les émigrants ou rapatriés qui arrivent au pays.

Il ne peut y avoir d'erreur plus grande que de croire que le gouvernement protège une classe d'immigrants plus qu'une autre.

DE " LA PATRIE."

Henry Norman câble au *Times* de New York, une lettre haineuse et outrageante dans laquelle il déclare que la France a cessé d'être une nation civilisée, *has ceased to exist as a civilized country.*

Les autres correspondants anglais jettent aussi quelques poignées de boue à notre vieille mère-patrie. Tout cela parce que le gouvernement Dupuy a été soutenu par une majorité de 150 voix sur l'affaire Dreyfus, lorsque la veille, ils avaient annoncé que c'en était fait du ministère.

Voilà donc que la France n'est plus un pays civilisé parce qu'elle ne fait pas de révolution, parce qu'elle ne renverse pas les gouvernements aussi souvent que ses ennemis le voudraient.

La Chambre française a fait acte de sagesse en votant la résolution qui confie à toute la Haute Cour de France le soin de décider s'il y a lieu à la revision du procès Dreyfus ; la Chambre criminelle a eu la tâche de faire une enquête sur ce sujet et, conformément à l'esprit et à la lettre du code français, les enquêteurs feront un rapport et toute la Cour, dont ils font partie, décidera.

C'est à cause de cela que Norman commet l'infamie d'écrire que la France a cessé d'être une nation civilisée.

Autour de Dreyfus.

MM. LŒW PÈRE ET FILS.

Le Gaulois, à la suite d'une nouvelle enquête, précise une affirmation de la *Libre Parole*. En 1891, dit notre confrère, il fut fondé, à Troyes, une Société de boucherie qui a dans son conseil d'administration M. Paul Lœw, le fils de M. Lœw, président de la chambre criminelle.

Or, l'adresse télégraphique de cette maison de commerce était, l'en-tête des lettres et des factures l'indique : " *Speranza.*—Troyes." La maison dont M. Paul Lœw est encore l'administrateur-délégué a fait usage de ce mot jusqu,en avril 1898. Depuis l'adresse télégraphique a été supprimée.

Le Gaulois ajoute que M. Leblois tutoie M. Paul Lœw, qu'il était chargé du contentieux de sa maison, et qu'il a plaidé pour lui une affaire contre une Compagnie d'assurances. Notre confrère conclut ainsi :

Il est un raisonnement dont nous ne ferons pas grâce à nos adversaires, que nous ne voulons pas nous résigner à appeler des ennemis, quelque envie que leurs procédés nous en donnent.

En 1894, une maison de commerce, dont le fils du président de la chambre criminelle est l'administrateur-délégué, a comme adresse : *Speranza.*

En 1898, cette adresse subsiste.

En 1896, une lettre signée *Speranza* est adressée au colonel Picquart qui ne la nie pas, puis plus tard, en 1897, une dépêche également signée *Speranza.*

Or, en 1895, M. Leblois est chargé du contentieux de la maison Lœw ; en 1897, il plaide pour elle, l'adresse *Speranza* étant encore en cours, et aujourd'hui le même *Leblois* est par la justice civile déclaré complice de M. *Picquart*, destinataire de la lettre et de la dépêche *Speranza.*

Le tout est pendant devant M. Lœw, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Il faudra qu'on nous explique cette série de coïncidences.

La chambre criminelle est, nous assure-t-on, en quête de complices civils.

Que ne prend-elle Leblois.

Il s'impose.

POUR RIRE.

Quelqu'un demandait à l'inépuisable Calino :

—Est-ce vrai.... on m'a dit que vous êtes orphelin.

—Moi, pas du tout, je ne suis pas orphelin.

Insistant avec force :

—Et je ne l'ai jamais été !

Un filou qui n'avait point de chapeau, sortant d'une église au milieu de la presse, déroba un chapeau fin à un particulier qui le tenais sous le bras. Ce particulier, qui sentait son chapeau s'échapper, se met à crier :

—On prend mon chapeau !

Le filou met aussitôt sur sa tête le chapeau qu'il avait dérobé, et, l'enfonçant avec les deux mains :

—Je défie, dit-il, qu'on prenne le mien.

Et chacun de le laisser passer, sans le moindre soupçon.

Au Caire, Egypte, il y a une université qui comprend plus de 11,000 élèves.